LE SYNDICALISTE

ATOME • CAOUTCHOUC • CUIRS & PEAUX • CHIMIE • INDUSTRIES NAUTIQUES • PÉTROLE • PLASTURGIE • TEXTILES • VERRE

FÉDÉCHIMIE FO la force syndicale

Bulletin de la Fédéchimie FO

LE SYNDICALISTE # juillet 2023 Prix de vente : **1€**

XXIIE CONGRÈS DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

SOMMAIRE

- **PAGE 2** Le Bureau Fédéral
- **PAGE 3** Edito d'Hervé Quillet
- **PAGE 4-5** Résolutions du XXIIe congrès de la Fédéchimie
- **PAGE 6** Le XXIIe congrès image
- **PAGE 7-8-9-10** Nos affiches
- **PAGE 12-13** Le XXIIe congrès image
- **PAGES 14-15** Résolutions du XXIIe congrès de la Fédéchimie (suite)

Prochain stage fédéral

du 20 au 23 novembre 2023

Stage handicap

du 4 au 6 décembre 2023

Référent : Rachid CHERCHOUR

60, rue Vergniaud 75640 Paris cedex 13 - Tél : 01 45 80 14 90 - **mail :** secretariat@fedechimie-fo.fr - **site :** fedechimie-fo.fr

LE BUREAU FÉDÉRAL

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
HERVÉ QUILLET

LE TRÉSORIER GÉNÉRAL
EMMANUEL BALBRICK

LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS
EMMANUEL DUBARRE PASCAL MIRALLES

LES MEMBRES DU BUREAU FÉDÉRAL

XAVIER BOISTON
MOHAMED BOUGUERROUMA
VÉRONIQUE BREGER
THIERRY GIRARD
CÉDRIC NOYER
FRANCK PATTIN
YANN PERROTTE
PATRICK QUANDALLE
JEAN FRANÇOIS VAPILLON

Comité National Fédéral

Nom	Prénom	Branche	Présenté par le ou les syndicats	Lieu	Dpt.
AUBERTIN	Stéphane	Chimie	Isochem	Vert le Petit	91
AUGE	Bertrand	Plasturgie	Novares	Ostwald	67
AUGER	Pierre Antoine	Pétrole	Exxon Mobil	Lillebonne	76
BALBRICK	Emmanuel	Plasturgie	Jokey	Noeux les Mines	62
BENABBES	Mustapha	Atome	Orano Cycle Tricastin	Pierrelatte	26
BENEDETTI	Grégory	Chimie	Kem one	Lavéra	13
BLONDIN	Christine	Pétrole	WFS	Le Bourget	93
BOISTON	Xavier	Chimie	Coatex	Genay	69
BOUGUERROUMA	Mohamed	Chimie	Adisseo	Commentry	3
BREGER	Véronique	Textile	Textiles d'Ancenis	Ancenis	44
BRET	Mickael	Atome	TNI	Romans	26
CHAMBRIER	Sébastien	Caoutchouc	Hutchinson	Sougé leGanelon	72
CHERCHOUR	Rachid	Chimie	Chimie Métropole Nord	Lille	69
CLEMENT	Sandrine	Plasturgie	Qualipac	Aurillac	15
DEDON	Maximilien	Plasturgie	Jokey	Noeux les Mines	62
DRAIA	Marc	Chimie	Altuglass	Saint Avold	57
DUBARRE	Emmanuel	Caoutchouc	Hutchinson	Sougé le Ganelon	72
DUVERGER	Jean François	Chimie	Altéo	Gardanne	13
EVIEUX	Thomas	Verre	Eurofloat	Salaise	38
EXPOSITO	Francis	Chimie	Basf H&C Products	Boussens	31
FIQUET	Nicolas	Plasturgie	Dyka	Hesdin	62
FOURNIER	François	Chimie	Procter et Gamble	Amiens	80
GIFFARD	Christophe	Caoutchouc	Goodyear	Amiens	80
GIRARD	Thierry	Atome	Cea Cesta	Le Barp	33
HUBER	Bernard	Verre	Cristallerie Saint Louis	St Louis les Bitches	57
JARRY	Eric	Caoutchouc	Maflow	Chartres	28
JUANICO	Julien	Pétrole	Totalenergies	Feyzin	69
MAHIEU	Fabrice	Atome	Orano cycle La Hague	Beaumont	50
MARTINEZ	Turkam	Plasturgie	CMSI	Attignat	1
MIRALLES	Pascal	Chimie	Carbone Savoie	Venissieux	69
NOYER	Cedric	Atome	Orano Siége	Courbevoie	92
PATTIN	Franck	Plasturgie	Faurécia	St Michel/Meurthe	88
PERROTTE	Yann	Atome	Orano cycle La Hague	Beaumont	50
QUANDALLE	Patrick	Plasturgie	Plastic Omnium	Amiens	80
QUILLET	Hervé	Plasturgie	Plastic Omnium	Amiens	80
SCARICA	Georges	Chimie	Altéo	Gardanne	13
SCHMIDT	Jessica	Plasturgie	Novares	Ostwald	67
SIRE	Jézabel	Chimie	Interspray	Neuvic sur l'Isle	24
SONTAG	Fayiza	Pétrole	Lyondell Basel	Berre l'Etang	13
TESSIER	Yannick	Atome	Orano	Gif sur Yvette	91
VAPILLON	Jean François	Pétrole	Total	Feyzin	69
VERGER	Patrice	Chimie	Basf H&C Products	Boussens	31
VILLAIN	Fabrice	Textile	Sainr Frères	Flixecourt	80
YONNET	Christian	Caoutchouc	Stelmi	Granville	50

Commission de contrôle

Nom	Prénom	Branche	Présenté par le ou les syndicats	Lieu	Dpt.
FUNEROT	Hubert	Plasturgie	NOBEL	Vitry le François	51
JOUNAUX	Michaël	Chimie	CHIMIE MELLOISE	Melle	79
LEROY	ERIC	Caoutchouc	HUTCHINSON	Sougé le Ganelon	72
MOUQUET	Jérôme	Pétrole	FAS	Roissy	95
PERRON VENET	GERALDINE	Chimie	COATEX	Genay	69

Commission de conflits

Nom	Prénom	Branche	Présenté par le ou les syndicats	Lieu	Dpt.
AMBERT	Sandy	Textile	EMINENCE	Aimargues	30
DESGRANGES	Marc	Pétrole	TOTALENERGIES	Feyzin	69
MAZOYER	Sabine	Pétrole	EXXON	Lillebonne	76
PEPERS	Véronique	Atome	CEA	Saclay	91
ULLERICH	Jocelyne	Plasturgie	NOBEL PLASTIQUE	Vitry le François	51

Rapport d'activité

98.2% pour / 1.8% contre

Rapport de trésorerie

99.63 % pour / 0.37% nuls

CHIFFRES UTILES

SMIC au 1er mai 2023 :
11,52 € de l'heure soit 1 747,20 € brut pour 151,67 heures (35 h).

Le plafond mensuel de la Sécurité Sociale du 1er janvier au 31 décembre 2023 : 3 666 €

LE SYNDICALISTE

Mai 2023- Dépôt légal juillet 2023
Directeur de la publication : Hervé QUILLET
Photographies :
Fédéchimie FO - FORCE OUVRIERE
Imprimerie P. Image 75002 : 06 14 65 44 05
ISSN 0756-4376
PRINT IN FRANCE

ÉDITORIAL

Par **Hervé Quillet**, Secrétaire Général

Chers(es) Camarades

Près de deux cent cinquante camarades ont participé au 22ème congrès de la Fédéchimie qui s'est déroulé du 20 au 22 juin à Metz dans le département de la Moselle.

Alexandre Tott, secrétaire général de l'Union Départementale de la Moselle et président de cette première matinée, a ouvert ce congrès par un mot de bienvenue et a également abordé les nombreux conflits liés notamment aux retraites dans son département. Le secrétaire général de notre confédération, Frédéric Souillot, qui nous a fait l'immense honneur d'être parmi nous malgré un agenda chargé a quant à lui, présidé les matinées des 21 et 22 juin. Fréderic à cette occasion, a fait un tour d'horizon de la situation sociale dans l'hexagone quelque peu chargée pour ne pas dire plus.

Côté invités, Branislas Rugani, secrétaire confédéral chargé des secteurs Europe et International est revenu sur le congrès de la Confédération Européenne des Syndicats qui s'est tenu le mois précédent à Berlin, de même que Michel Decayeux, ancien secrétaire général de la FD Chimie qui est intervenu au titre de l'Union Confédérale des Retraités, structure où la Fédéchimie s'est toujours impliquée et continuera de le faire.

Une trentaine de camarades venus des quatre coins de la France se sont succédés à la tribune pour évoquer notamment : la crise du Covid, l'inflation, le pouvoir d'achat, la réforme des retraites...

Force est de constater que depuis mai 2019, date du congrès d'Hossegor, nous avons vécu une période des plus difficiles avec la crise sanitaire du Covid-19, l'agression de la Russie contre l'Ukraine, la crise énergétique et inflationniste galopante, une énième réforme des retraites dû à l'obstination d'un président de la République malgré quatorze journées de mobilisation.

Un point sur la situation internationale a également été abordé au cours de ce congrès où l'on constate que la page de l'après Covid n'est pas tournée. Aux Etats-Unis, certains économistes anticipent une récession pour 2023 et une inflation à plus de 4%. La Chine table quant à elle, sur une croissance de 3% en 2023, bien loin des croissances avant la pandémie.

En Europe, la moitié des pays pourraient entrer en récession en 2023 du fait notamment du conflit en Ukraine, l'Europe étant dépendante du gaz Russe à hauteur de 40%. Alors que l'inflation sur le vieux continent s'est établie à 8,4% en moyenne en 2022, on anticipe celle-ci à hauteur de 6,3% en 2023.

De nombreux conflits ont éclaté ces derniers mois dans de nombreux pays européens concernant principalement des hausses de salaires. En Angleterre qui a connu une fronde sociale inédite et des mouvements sociaux sans précédent, en Allemagne idem avec un mouvement de grève le plus important dans les services publics depuis 1992, en Italie où la pauvreté est en croissance incontrôlée avec un gouvernement d'extrême droite qui réduit de plus en plus les droits des plus démunis.

Dans l'hexagone et de manière chronologique, il y a eu tout d'abord la crise sanitaire du Covid-19 et ses effets économiques et sociaux encore perceptibles, le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022 ayant comme conséquence l'augmentation des matières premières (gaz, électricité, pétrole...) et une inflation de plus de 5% en 2022, du jamais vu depuis le début des années 80.

Crise sanitaire ou pas, conflit guerrier ou pas, Macron et son gouvernement ont continué leur petit bonhomme de chemin en réformant à tout va : réforme de l'assurance chômage dont les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au 1er février 2023 : amputation de l'ordre de 25% des indemnités chômage pour les nouveaux inscrits, baisse de la durée d'indemnisation puis, énième réforme des retraites commencée en 2019 par une retraite à points, remettant en cause notre système par répartition mais stoppée net par la pandémie. Second acte de cette réforme, volonté «Macroniéne» de marquer son deuxième quinquennat, a été d'engager sous une pseudo concertation fin 2022, la défense du régime de retraites par répartition alors que trois années avant, Macron voulait la jeter aux «orties».

C'est donc le 10 janvier 2023 que l'exécutif a dévoilé son projet de réforme des retraites avec un âge légal de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030 et un relèvement de la durée de cotisation d'un trimestre jusqu'en 2027 pour la porter à 43 voire 44 ans selon les bornes d'âge, le tout applicable dés le 1er septembre de cette année.

Les huit organisations syndicales plus les organisations étudiantes ont donc engagé la riposte dés le 19 janvier avec un très large soutien de la population. Durant plus de six mois, du 19 janvier au 06 juin et après quatorze journées de mobilisation ou des millions de manifestants ont déferlé dans toute la France avec de nombreux secteurs en grève, le gouvernement a finalement passé sa réforme des retraites en force, véritable déni de démocratie. En effet, à défaut de majorité parlementaire, l'exécutif a fait jouer les nombreux articles de la constitution ou règlement intérieur des deux chambres parlementaires (47-1,49-3,44-3), loi donc adoptée sans vote et aux forceps.

Pour la Fédéchimie, loi adoptée ou pas, nous continuerons à demander son abrogation, ce que nous avons rappelé dans notre résolution générale qui sera notre feuille de route pour les prochaines années.

Côté négociation au niveau des branches professionnelles, peu ou pas d'avancées tant les chambres patronales se contentent de négocier ce qui leur est imposé notamment dans le cadre de l'évolution du SMIC.

Concernant la formation fédérale, celle-ci est un outil indispensable pour se développer et améliorer ainsi notre représentativité. Découverte de la fédération, négociation des accords préélectoraux, mise en place des CSE et CSSCT, négo dans les branches professionnelles...sont autant de thèmes qui sont abordés dans ses sessions. Quant au développement de notre fédération, nous avons mis en place dans certains départements des commissions afin que les syndicats rattachés à la Fédéchimie puissent se rencontrer, échanger leurs points de vue, définissent des stratégies pour se développer, gage de notre autonomie.

Bons congés à toutes et tous

Amitiés syndicalistes.

RESOLUTION DU XXIIE CONGRES DE LA FEDECHIMIE CGT-FORCE OUVRIERE

Réuni à Metz (Moselle) du 20 au 22 juin 2023, le XXIIème Congrès de la Fédéchimie CGT-Force Ouvrière fait sien l'ensemble des résolutions du Congrès Confédéral de Rouen et du cahier revendicatif remis le 16 mai 2023 à la Première Ministre BORNE.

Le Congrès réaffirme son attachement indéfectible au syndicalisme libre et indépendant, fondé sur la Charte d'Amiens de 1906 contre toute emprise extérieure, seul gage de défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Depuis le dernier Congrès de la Fédéchimie à Hossegor, prenant prétexte de la pandémie de Covid 19, le gouvernement n'a cessé de multiplier les attaques contre nos libertés : Loi de sécurité globale, fichage des militants syndicaux ... Le Congrès exige l'abrogation de toutes ces mesures liberticides.

Le Congrès condamne la répression antisyndicale et la violence d'état exercées contre les manifestations et les cortèges syndicaux : la multiplication des arrestations abusives, gazages, nassages, mutilations et interdictions de manifestations, visant à instaurer un climat de terreur et empêcher en réalité toute possibilité de manifester démocratiquement.

Le Congrès se prononce contre toute forme de criminalisation de l'action syndicale et exige l'abandon de toutes les poursuites contre les militants syndicaux.

Le Congrès revendique la grève comme moyen d'action lorsque les revendications ne sont pas satisfaites et rappelle que le droit de grève est un droit constitutionnel. A ce titre, le Congrès condamne les arrêtés de réquisition pris par les Préfets en parfaite méconnaissance de la Constitution de 1946 et salue l'action de la Confédération devant les tribunaux pour les faire lever.

Le Congrès *« condamne les guerres et économies de guerre, dénonce les profiteurs de guerre et réaffirme sa solidarité avec les populations et les travailleurs qui en subissent les effets en Ukraine, en Russie et ailleurs. Il soutient les syndicats des pays concernés et plus largement ceux qui militent dans le monde pour la paix et la justice sociale. »*

Le Congrès exige l'arrêt des hostilités partout dans le monde et dénonce la hausse des crédits de guerre de 413 milliards d'ici 2030 pendant que partout les droits sociaux, les services publics et les libertés sont attaqués.

POUR L'ABROGATION IMMEDIATE DE LA CONTRE-REFORME DES RETRAITES

Rejetée par l'immense majorité de la population et des travailleurs, le Congrès exige, que bien que promulguée, la loi ne soit jamais appliquée. Elle est injuste, brutale et économiquement injustifiée.

Le Congrès exige l'abrogation immédiate de la contre-réforme des retraites et le rétablissement de l'ensemble des régimes spéciaux et réaffirme son attachement à la retraite par répartition. Il dénonce le passage en force par l'utilisation entre autres de l'article 49.3, plongeant le pays dans une crise sociale, politique, démocratique et institutionnelle majeure.

Le Congrès se positionne résolument contre tout allongement de la durée de cotisation et report progressif de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans par l'accélération des lois Touraine.

XXIIE CONGRÈS DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

RESOLUTION DU XXIIE CONGRES DE LA FEDECHIMIE CGT-FORCE OUVRIERE

Après plus de cinq mois de mobilisation, ponctué notamment par 14 journées de manifestations d'une ampleur inédite, des grèves, des blocages et la tenue d'assemblées générales, la détermination reste intacte.

Le Congrès se félicite de l'unité d'action réalisée sur la base d'une revendication claire de retrait pur et simple de cette contre-réforme.

Après avoir constaté le piétinement du Parlement à grands coups de 47-1, 44-3, 49-3 et autres artifices de la Constitution de la Vème République, le congrès refuse catégoriquement de se plier aux injonctions du Président Macron en recherche désormais d'apaisement pour pouvoir engager de nouveau le dialogue social et poursuivre jusqu'au bout ses projets de contre-réforme, dont une nouvelle loi travail en gestation.

Le Congrès approuve sans réserve la décision de la Confédération de ne pas participer à une Conférence dite sociale convoquée à l'Elysée : « A FO, on ne tourne pas la page sur la réforme des retraites. »

Fort de cette position, la Fédéchimie ne participera à aucune négociation de branche portant sur les articles de la contreréforme des retraites et plus spécifiquement l'article 17.

Le Congrès revendique un retour à la retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités calculées sur les dix meilleures années et sans décote.

AUGMENTER LES SALAIRES : C'EST URGENT, C'EST MAINTENANT !

Les cadeaux fiscaux et exonérations de cotisations sociales au patronat sans aucune contrepartie ainsi que les bénéfices et dividendes engrangés par les actionnaires des entreprises du CAC 40 n'ont jamais été aussi élevés.

Pourtant, depuis de nombreuses années, les travailleurs sont plongés dans une situation de chaos relativement inédite où tous sont pris à la gorge face à l'explosion des prix des produits de première nécessité dont l'électricité, le gaz, les carburants et l'alimentation, alors que les salaires ne suivent pas.

Le Congrès revendique un réel partage des richesses. Il condamne l'évasion fiscale des grands groupes et multinationales qui sous couvert de chantage à l'emploi ne redistribuent qu'aux seuls actionnaires.

Le Congrès revendique l'augmentation générale des salaires et traitement du privé et du public, des retraites et pensions, allocations, minima sociaux et bourses scolaires au moins à hauteur de l'inflation.

Le Congrès revendique l'égalité salariale et professionnelle entre les Femmes et les Hommes

Le Congrès revendique de porter le SMIC à 80% du salaire médian.

Le Congrès rappelle que le salaire doit primer sur toute autre forme de rémunérations variables.

Le Congrès revendique le retour à l'échelle mobile des salaires ou indexation des salaires à minima sur l'inflation, seul à même de pouvoir garantir le pouvoir d'achat des plus précaires.

Le Congrès exige que le versement des aides publiques soient conditionnées à des contreparties.

Suite page 14 et 15

*Emmanuel BALBRICK
*Trésorier Général de la Fédéchimie

*Alexandre TOTT
*Secrétaire Général de l'Union Départementale de la Moselle

FO
XXIIÈME CONGRÈS DE LA FÉDÉCHIMIE
FORCE OUVRIÈRE

Devenez acteurs de vos droits

DÉFENDRE · NÉGOCIER · PROPOSER
JE VOTE FO
DÉTERMINÉS POUR LA JUSTICE SOCIALE

ÉLECTIONS CSE

POUR ÊTRE SOUTENU ET ASSISTÉ AU QUOTIDIEN, REJOIGNEZ FORCE OUVRIÈRE

FO
force-ouvriere.fr

©Force Ouvrière – Secteur développeement 2023

ENSEMBLE
ON EST TOUJOURS
PLUS FORTS

REJOIGNEZ

FO

GROUPE vyv

Stress au travail : cinq conseils pour mieux le maîtriser

Les situations stressantes, induites par l'activité ou générées par l'organisation et les relations de travail, ont un impact sur la santé des salariés. En France, la réglementation est stricte et la prévention du stress incombe à l'employeur, cependant le salarié peut agir pour se préserver. Le Groupe VYV, engagé autour des enjeux du bien-être, vous propose cinq conseils pour réduire cette pression.

1. Identifier ses sources de stress

Souvent, le stress est dû à **la culpabilité, ou à la peur de ne pas se sentir à la hauteur.** Pour le réduire, il faut reconnaître les facteurs qui nous perturbent : **trop de dossiers à gérer? Des délais trop justes? Des objectifs inatteignables? Des moyens insuffisants? Un manager pas assez à l'écoute?** Ces sources de stress mieux identifiées permettront de négocier un délai, des ressources ou un réajustement des objectifs.

2. Savoir marquer ses limites

Une des façons d'empêcher la pression de monter est de **savoir s'affirmer**. Il faut **prioriser ses tâches et ne pas hésiter à informer son manager lorsque la charge de travail est trop importante.** Mais une attitude trop affirmée peut conduire au conflit. Entre ces deux extrêmes, il faut **garder une attitude posée**, **argumenter** en cas de désaccord et surtout **proposer des solutions concrètes**, sans dénigrer celles des autres.

3. S'appuyer sur son entourage

Sous l'emprise du stress, on commet souvent l'erreur de s'isoler. Il convient au contraire d'extérioriser les états d'âme avec des collègues ou des proches pour se sentir en pleine confiance. Le plus souvent, le lien social, le rire et la convivialité permettent de relativiser ! **Parfois, verbaliser un problème permet de prendre la hauteur suffisante pour trouver une solution. Un regard extérieur et bienveillant aide** souvent à mieux comprendre ce qui arrive et à agir efficacement.

4. Soigner son hygiène de vie

De nombreuses études démontrent que l'on supporte mieux la pression avec **une bonne hygiène de vie**. **Se sentir bien dans son corps, c'est souvent mieux penser, mieux réfléchir et donc mieux faire face aux situations** avant qu'elles ne deviennent difficiles.

- La bonne recette pour notre corps? **Au moins 6 heures de sommeil par nuit, 2 pauses de relaxation de 5 à 10 minutes** dans la journée et **une activité physique régulière** (30 minutes, ou plus, de marche quotidienne) aident à évacuer les tensions.
- L'assiette anti-stress? **Plus de vitamines, moins de calories, de mauvaises graisses et d'excitants (alcool, café, tabac)**. Un bon équilibre alimentaire permet de lutter contre le surmenage.

5. Se ressourcer par des techniques simples

L'imagerie mentale est bien connue pour évacuer temporairement son stress. L'exercice consiste à **visualiser une image ou un objet chargé de sens ou de souvenirs agréables**. Par exemple, une photo de vacances ou de vos enfants, un flacon de sable rapporté de la plage... **Un excellent antistress pour s'extirper facilement de l'environnement de travail et se rappeler un état de bien-être.**

Pour + d'informations, contactez-nous :
relation.partenaire@groupe-vyv.fr

Chorum GROUPE vyv · Harmonie mutuelle GROUPE vyv · Mgéfi GROUPE vyv · mgen GROUPE vyv · MMG GROUPE vyv · MNT GROUPE vyv · SMACL ASSURANCES GROUPE vyv · vyv 3 · groupe Arcade vyv

0195-0621

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532661832, n° LEI 969500E0J6R1LL4UF62. DirCom Groupe VYV/Agence interne de communication - © GettyImages - 06/21.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Europe et

SORTIE

Président

FO
FEDECHIMIE

FO
RAPPORT D'ACTIVITÉ

FO
XXIIéme Congrés de la
Fédéchimie CGTFO
du 20 au 22 juin 2023
Metz (57)

RESOLUTION DU XXIIE CONGRES DE LA FEDECHIMIE CGT-FORCE OUVRIERE

NEGOCIATION COLLECTIVE

Le Congrès rappelle son opposition à la loi de représentativité du 20 août 2008 et aux Ordonnances Macron qui ont suivies, conduisant à une diminution massive des droits et moyens par la fusion des Instances Représentatives du Personnel.

Le Congrès condamne la suppression des CHSCT et de leurs prérogatives, il revendique leur rétablissement y compris pour les entreprises de moins de 300 salariés et l'ensemble des sites classés.

Le Congrès revendique le déplafonnement des trois mandats successifs conduisant à terme à la mort du syndicalisme militant.

Le Congrès revendique le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Le Congrès revendique le retour à la libre désignation des délégués syndicaux.

Le Congrès rappelle que le Code du Travail et les Conventions Collectives Nationales basées sur la reconnaissance des diplômes nationaux constituent un socle social indispensable au respect des droits des travailleurs.

A ce titre, et à rebours des fusions/ restructurations des branches professionnelles imposées à marche forcée, le Congrès revendique la négociation d'une Convention Collective Nationale pour les salariés du secteur nucléaire.

Le Congrès rappelle son opposition à toute réforme qui limite le pouvoir du juge prud'hommal et qui empêche le salarié d'obtenir une réparation intégrale de son préjudice en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse. Il condamne le plafonnement de l'indemnisation par la mise en place du barème Macron.

ASSURANCE CHOMAGE

Le Congrès dénonce la contre-réforme de l'Assurance chômage qui s'attaque aux chômeurs plutôt qu'au chômage et sanctionne les demandeurs d'emplois en durcissant encore un peu plus les conditions d'ouverture des droits et d'indemnisation.

Injuste, punitive et ciblant toujours davantage les salariés les plus fragiles, la contracyclicité ou modulation des droits suivant la conjoncture économique marque un changement radical en matière de construction de notre système de protection sociale.

Le Congrès revendique le retour aux dispositions de la convention Unedic de 2017 et à la négociation paritaire entre interlocuteurs sociaux.

Le Congrès s'oppose à la mise en oeuvre par France Travail de la conditionnalité du versement du RSA en contrepartie d'activité professionnelle non rémunérée.

DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

Le Congrès rappelle l'attachement de la Fédéchimie CGT-FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de liberté, égalité, fraternité et laïcité, garants de l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire national.

Le Congrès rappelle son attachement indéfectible aux principes fondateurs de la Sécurité sociale de 1945, basés sur une gestion paritaire et à son financement par le salaire différé. Il fait sienne l'expression de solidarité dont le principe est « on cotise selon ses moyens et on se soigne selon ses besoins ».

Le Congrès s'oppose à tout nouveau désengagement de la Sécurité Sociale sur les frais médicaux.

Le Congrès condamne la fiscalisation de la Sécurité sociale opérée par les lois de finances successives.

XXIIE CONGRÈS DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

RESOLUTION DU XXIIE CONGRES DE LA FEDECHIMIE CGT-FORCE OUVRIERE

La crise sanitaire a mis en évidence le niveau de destruction sidérant de l'hôpital public dont seul l'engagement sans relâche des personnels a permis d'éviter l'effondrement.

Le Congrès exige l'extension du « Ségur » à tous les agents de la fonction publique, ainsi qu'aux salariés des établissements privés exerçant dans le secteur sanitaire, social et médico-social et de prévention et santé au travail.

Le Congrès exige un plan d'investissement massif pour l'hôpital public permettant de réouvrir des hôpitaux de proximité avec notamment des services d'urgence, maternité et psychiatrie.

Le Congrès se félicite de la mobilisation de la jeunesse aux côtés des salariés contre la réforme des retraites ayant permis de faire reculer le gouvernement sur son projet de généralisation du Service National Universel.

Le gouvernement n'ayant pas renoncé, le Congrès s'oppose à la généralisation du SNU obligatoire.

Le Congrès condamne la réforme de l'enseignement professionnel qui s'en prend une fois de plus aux statuts de tous les personnels et affaiblit le cadre national de l'enseignement public pour le soumettre aux besoins du patronat en permettant notamment la création de CFA privé par les entreprises.

Le Congrès réaffirme son attachement aux diplômes nationaux et certifications professionnelles et à leurs reconnaissances dans les Conventions Collectives Nationales. Il condamne la volonté de les découper en « blocs de compétences ».

HANDICAP

Le Congrès rappelle qu'il est indispensable de mobiliser toutes les structures Force Ouvrière afin de donner à la question du handicap toute l'importance qui lui est due. Le temps est venu de traduire les ambitions en actes assortis des moyens nécessaires pour faire véritablement progresser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleuses et travailleurs en situation de handicap.

DEVELOPPEMENT

Le Congrès réaffirme que le développement syndical est un objectif prioritaire et impératif pour assurer l'avenir de la Fédéchimie et son indépendance.

Le Congrès appelle l'ensemble de ses syndicats à engager des actions de développement afin de promouvoir le rôle du syndicat et la nécessité d'y adhérer.

Le Congrès se félicite que la mise en oeuvre de la Résolution d'Hossegor concernant le déploiement en cours de regroupements de syndicats des différentes branches de la Fédération dans tous les départements où la Fédéchimie est implantée, permette dès à présent de constater ses effets sur la consolidation et le développement des implantations déjà existantes et accueillir massivement de nouveaux syndicats.

La mobilisation autour de la contre-réforme des retraites et la multiplication des assemblées générales doivent conduire à un plan d'adhésion massif.

Le Congrès appelle tous ses syndicats à intensifier la formation syndicale.

Le 22 juin 2023 à Metz, votée à l'unanimité.

LE CHOIX D'UNE AUTRE VOIE, CELLE DU PARTAGE.

Pour AÉSIO, être une mutuelle, c'est penser aux autres plutôt qu'à soi.

C'est pourquoi nous en faisons plus pour vous avec une offre santé qui s'adapte vraiment à vos besoins.

C'est aussi ça, créer du lien.

AÉSIO MUTUELLE

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

Renseignez-vous en agence ou sur aesio.fr

MUTUALITÉ FRANÇAISE

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy – 75008 Paris. ©GettyImages. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-XXX-XXX